



- ✓ Apprentissage
- ✓ Contrat Pro
- ✓ Formation continue
- ✓ VAE
- ✓ VAP

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Statut salarié : contrat d'un an, 15 semaines de formation académique (450 heures), le reste de l'année en entreprise.

Le candidat pourra valider le certificat de qualification européen CETOP.

Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus. Il s'agit d'un contrat de travail à durée déterminée (CDD).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants-Chercheurs et intervenants du monde professionnel

CONTACTS

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Tél. : 03 21 63 23 00 poste 121414
roger.debuchy@univ-artois.fr

SCOLARITÉ

Tél.: 03 21 63 23 09
caroline.foks@univ-artois.fr

CONTRAT DE PRO.

Tél.: 03 21 63 23 19
ludivine.chieux@univ-artois.fr

SERVICE APPRENTISSAGE

Tél.: 03 21 63 23 06
corinne.cornet@univ-artois.fr

Licence professionnelle

Maintenance & technologie, systèmes pluritechniques

Parcours : Hydraulique industrielle

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La licence professionnelle est un diplôme national professionnalisé (Bac+3) reconnu au niveau européen. Elle permet de former des cadres techniques intermédiaires polyvalents capables :

- d'encadrer des équipes de mise en oeuvre et/ou de maintenance des systèmes comportant des circuits hydrauliques,
- de conseiller et d'assister des techniciens et des commerciaux,
- de répondre aux nouveaux besoins liés à l'internationalisation des constructeurs et équipementiers.

DÉBOUCHÉS

A l'issue de la formation, le titulaire de la licence professionnelle Hydraulique industrielle peut prétendre à des postes au sein d'entreprises et sociétés d'ingénierie dans de nombreux secteurs d'activités : l'automobile, le ferroviaire, l'aéronautique, l'armée, l'agroalimentaire, les travaux publics...

Principaux métiers :

- hydraulicien(ne) industriel(le) de maintenance
- responsable maintenance d'équipements hydrauliques
- technicien(ne) de maintenance d'équipements de production
- dessinateur / dessinatrice en hydraulique
- assistant(e) technique d'ingénieur en études
- recherche et développement en industrie.

ATOUS DE LA FORMATION

- La formation est ouverte en alternance, par la voie de l'apprentissage.
- Une partie de la formation est assurée par des professionnels du domaine.
- La taille humaine de l'établissement permet un suivi personnalisé et régulier de chaque apprenant.

PARTENAIRE

La licence professionnelle est proposée par l'IUT de Béthune en partenariat avec le lycée Beaupré d'Haubourdin, où est dispensée une partie de la formation.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les enseignements sont dispensés sous forme de travaux dirigés (TD) et travaux Pratiques (TP).

CONTENU DE LA FORMATION

BC 1 - 240 h

SCIENCES ET TECHNOLOGIE (150 h)

- Mécanique générale
- Mécanique des fluides
- Mathématiques
- Conception mécanique
- Electrotechnique, automatisme, informatique industrielle

CULTURE GÉNÉRALE ET ENVIRONNEMENT D'ENTREPRISE (90 h)

- Expression, communication
- Anglais
- Découverte de l'entreprise
- Hygiène & sécurité, Environnement

BC 2 - 210 h

HYDRAULIQUE DE BASE (90 h)

- Etude des composants hydrauliques
- Etude des circuits hydrauliques

HYDRAULIQUE AVANCÉE (120 h)

- Etudes de cas hydrauliques industriels
- Conduite et gestion des projets
- Automatismes, asservissements industriels et capteurs

BC 3

PROJET TUTORÉ (150 h) PÉRIODES D'ALTERANCE



ÉVALUATION

Contrôle continu

RÉUSSITE

Taux de réussite en 2022 : 90%.

PROJETS ET STAGE

Les périodes en entreprise sont effectuées en alternance, tout au long de l'année (périodes de 2 semaines au semestre 5, puis de 3 ou 4 semaines au semestre 6).

La rémunération varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de son ancienneté dans le contrat.

Niveau de salaire applicable à un salarié de moins de 26 ans		
Âge du salarié	Salaire minimum de base (brut)	Salaire minimum majoré (brut)
Moins de 21 ans	824,16 €	974,00 €
De 21 ans à 25 ans inclus	1 048,93 €	1 198,77 €

La rémunération (brute) d'un salarié de 26 ans ou plus ne peut pas être inférieure ni au Smic (1 498,47 € mensuels) ni à 85 % de la rémunération minimale prévue par les dispositions conventionnelles applicables dans l'entreprise.

APRÈS LA LICENCE PRO

Vie active